

**Secrétariat du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique**

**RECOMMANDATIONS DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES  
DES ARTISTES ET OPERATEURS CULTURELS ACP DU 1 ER  
FESTIVAL ACP**

**ACP/83/051/06 Santo Domingo, 20 octobre 2006**

**Dépt. PDH**

**SANTO DOMINGO, REPUBLIQUE DOMINICAINE 20 OCTOBRE 2006**

***Nous* artistes, opérateurs et autres professionnels de la culture, réunis du 16 au 18 octobre 2006 en République Dominicaine, dans le cadre du 1 er Festival culturel des pays membres de la zone Afrique, Caraïbe et Pacifique ;**

*Nous* félicitant de la tenue de ce Festival, et encourageant les Etats ACP à pérenniser cette initiative ;

*Ayant* pris connaissance des résultats de la 2 ème Réunion des Ministres ACP de la culture, la Résolution de Santo Domingo, adoptée le 13 octobre 2006, et de la Déclaration de Dakar de 2003 ;

*Considérant* la place éminente de la culture dans la perspective de la lutte contre la pauvreté du développement durable, de la recherche de la paix et du rapprochement des peuples ;

*Considérant* la nécessité pour les artistes, opérateurs culturels et autres professionnels de s'impliquer d'avantage dans la définition des politiques qui régissent leur secteur d'activité tant au niveau national, régional qu'international ;

*Réaffirmant* la nécessité pour les Etats ACP de définir eux-mêmes, pour leurs pays, des politiques culturelles volontaristes, conscients que la coopération ne remplacera jamais leur responsabilité ;

**A l'issue de leurs travaux ;**

***Demandent* au Secrétariat ACP de bien vouloir transmettre aux Etats membres les recommandations suivantes ;**

*Encourager* les Etats ACP et les organisations régionales à inscrire la culture dans les politiques nationales et régionales de développement ;

*Encourager* les Etats ACP à élaborer ou à actualiser leurs politiques culturelles et à assurer l'intégration de la culture dans les autres politiques sectorielles notamment les politiques relatives à l'éducation, au tourisme, au développement du secteur privé, et à la décentralisation ;

*Encourager* les Etats ACP à définir un statut de l'artiste ;

*Inciter* les Etats ACP à mettre en place des mécanismes fiscaux qui favorisent le développement des industries culturelles ;

*Encourager* les Etats ACP à renforcer les systèmes de protection des savoirs autochtones, des œuvres de l'esprit et de la biodiversité.

Dans ce cadre, les professionnels recommandent aux Etats ACP l'instauration d'une « Journée de lutte contre la piraterie » ;

*Inciter* les Etats ACP à développer la coopération intra ACP par la valorisation de l'expertise du sud et l'application des conventions régionales sur la libre circulation des biens et des personnes ;

*Encourager* les Etats ACP à redéfinir certains aspects de la coopération ACP-UE, notamment que les droits générés par les soutiens financiers de l'UE aillent aux coproducteurs ACP ;

*Adapter* les conditions d'éligibilité aux marchés de service financés par la communauté européenne aux structures culturelles des Etats ACP ;

*Accroître* la mobilisation des Etats ACP d'une part, à la ratification de la Convention sur la protection et la promotion des expressions de la diversité culturelle, et d'autre part, veiller à sa mise en œuvre ;

*Encourager* les Etats ACP à créer des structures nationales et régionales de formation ;

*Encourager* les Etats ACP à soutenir les dynamiques de mise en réseaux dans le but de renforcer les capacités des acteurs culturels ;

*Encourager* les Etats ACP à procurer un appui structurel et un appui aux projets culturels à travers des mécanismes de contractualisation pluriannuel ;

*Encourager* les instances de régulation des Etats ACP à sensibiliser les médias au respect de la législation sur le droit d'auteur et les droits voisins ;

*Inciter* les Etats ACP à favoriser les partenariats entre les médias et les milieux culturels notamment les médias de service public ;

*Inviter* les Etats ACP à organiser des rencontres professionnelles en amont de la réunion des Ministres ;

**Les artistes, opérateurs culturels et autres professionnels de la culture ACP tiennent à remercier tout particulièrement le gouvernement et les populations de la République Dominicaine, pour leur hospitalité et l'excellent accueil qui leur a été réservé ;**

**Ils remercient tout autant le Secrétariat ACP pour l'initiative de ce Festival et pour la parfaite organisation des différentes manifestations.**